

FÊTE DU CANADA

MERCREDI
1ER JUILLET

16H À 20H | DERRIÈRE LE
CENTRE SPORTIF

 PUMPTRACK

 JEUX GONFLABLES

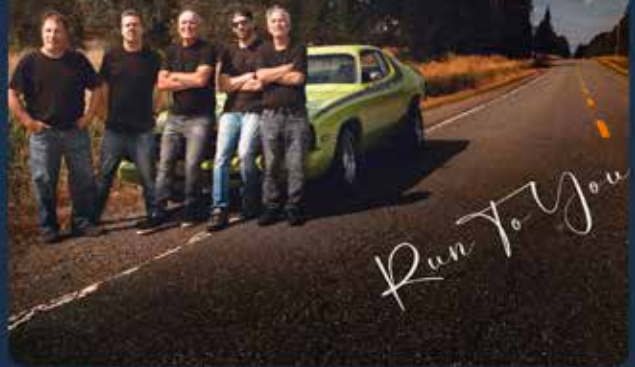
 TENTE À LIRE

 COMBAT D'ÉPÉE MOUSSE

SUR PLACE ENTRE 16H ET 20H



HOMMAGE A BRYAN ADAMS



À 20H | AU CENTRE
SOCIOCULTUREL

Spectacle hommage à
Bryan Adams présenté
par Run to You

Événement
gratuit!

L'Essentiel
de *l'information*

Saint-
Pascal
On voit loin!

C'est **PAYANT**

d'être membre de



Gens
D'AFFAIRES
DE SAINT-PASCAL

**C'EST PLUS DE
10 000\$**

en argent Place Saint-Pascal
injecté chez les membres
au cours de la dernière année

**Vous aimeriez devenir
membre gratuitement?**

Louis Turbide au 418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com



@gensdaffairesdesaintpascal

MOT D'UN CONSEILLER

Bonjour à vous tous,

Ça me fait plaisir de prendre quelques instants pour vous écrire quelques mots. Je veux d'abord me présenter, pour ceux qui ne me connaissent pas. Je suis originaire de Saint-Pascal. Mes racines sont dans le 4^e rang Est. Je suis établi sur la ferme familiale avec ma conjointe. Nous exploitons une entreprise en production laitière. Il s'agit d'une ferme de plusieurs générations, défrichée au début de Saint-Pascal, par un de mes ancêtres.



L'agriculture a toujours fait partie de ma vie. Je suis impliqué, depuis plusieurs années, dans différents comités agricoles, afin de faire valoir l'importance de notre agriculture et du secteur agroalimentaire, au sein de notre communauté.

Né à Saint-Pascal, j'ai toujours été fier de ma ville. C'est pourquoi, l'automne dernier, j'ai décidé de me joindre à la belle équipe déjà en place. Travaillant tous dans des domaines différents, nous, les membres du conseil municipal, sommes complémentaires dans nos connaissances et travaillons ensemble dans le même but : faire prospérer Saint-Pascal.

Avec l'arrivée des beaux jours et le réveil de la nature, l'activité agricole reprend tranquillement dans les champs et les machineries agricoles sont plus abondantes sur les routes. Je profite donc de l'occasion pour vous demander de redoubler de prudence quand vous rencontrez ou dépassez un véhicule agricole, afin d'éviter le plus possible les accidents. Il vaut mieux ralentir et être patient afin qu'aucun événement malheureux arrive.

Je suis conscient que l'agriculture peut quelques fois apporter certains désagréments : poussière, bruit ou odeur, mais il faut plus regarder les apports positifs de celle-ci pour notre municipalité et notre région.

L'agriculture est un moteur économique essentiel pour notre ville. Nos producteurs travaillent pour nourrir chacun d'entre nous en plus de participer à la vitalité de plusieurs commerces. Il ne faut pas oublier aussi que c'est notre agriculture qui façonne les beaux paysages du Kamouraska, tellement prisés par les touristes.

Cet été, prenez le temps de faire le tour des rangs de Saint-Pascal, afin de voir le travail ardu de nos agriculteurs. Vous pourrez également observer le dynamisme de leur entreprise. Si vous rencontrez un producteur, envoyez-lui la main en signe de soutien.

En terminant, je vous invite, tous les dimanches, à venir faire un tour au Marché de l'Expo.

Plusieurs producteurs de la région seront là pour vous offrir des produits frais. Vous pourrez discuter avec eux et partager leur passion de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Bon été!

Alain Potvin, conseiller siège 6

Sommaire

Mot d'un conseiller..... 3
 Horaire des bureaux municipaux..... 3
 À la une 4
 Marché festif interculturel 4
 La marche avec Pitou..... 4
 Programmation 2026 de la Place de L'Expo 5
 Service de l'urbanisme 5
 Résumé des séances du conseil..... 6-7
 Service de sécurité incendie..... 7
 Service des travaux publics..... 8
 Des nouvelles de votre bibliothèque..... 9
 Programmation Gazébo Desjardins 9
 Pickleball 9
 Festival Bonjour la visite..... 10
 Offre d'emploi 10
 CPA Saint-Pascal 10
 Des nouvelles de l'APHK..... 10
 Co-Éco.....11
 Redonner le cachet aux maisons d'antan 12
 Histoire de salmonidés 12
 Des nouvelles de Quartier-Jeunesse 13
 Société d'histoire et de généalogie 13
 Projection..... 13
 Cercle de Fermières 14
 Invitation de l'Unité Domrémy..... 14
 Souper des Chevaliers de Colomb..... 14
 SAE Kamouraska 14
 Vente itinérante interdite..... 14

**Horaire régulier des bureaux municipaux
Services administratifs**

Lundi au jeudi
8 h à 12 h
13 h à 16 h 45

Vendredi
8 h à midi

À la une

LA FÊTE DU CANADA REVIENT POUR UNE DEUXIÈME ÉDITION!

C'est le mercredi 1^{er} juillet que se déroulera la deuxième édition de la Fête du Canada à Saint-Pascal. De 16 h à 20 h, rendez-vous sur les terrains derrière le Centre sportif pour profiter d'une foule d'activités gratuites : pumtrack, jeux gonflables, tente à lire et combat d'épée mousse sauront divertir petits et grands. Le Frileux sera sur place pour de délicieuses options gourmandes.

La fête se poursuit ensuite dès 20 h au Centre Socioculturel avec un spectacle hommage à Bryan Adams présenté par *Run to You*, pour terminer la soirée en musique et dans une ambiance électrisante.

**UN MARCHÉ FESTIF INTERCULTUREL
POUR CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ**

La Ville de Saint-Pascal convie la population à une journée festive et rassembleuse dans le cadre du Marché de l'Expo, avec la tenue du Marché festif interculturel le **dimanche 21 juin** à la Place de l'Expo.

Organisé en collaboration avec le comité Saint-Pascal, ville en santé, cet événement vise à souligner l'accueil des nouveaux arrivants et à leur souhaiter officiellement la bienvenue au sein de la communauté. Un moment protocolaire réunira notamment la mairesse Solange Morneau et plusieurs partenaires locaux.

La journée prendra également les airs d'une célébration de la Fête nationale du Québec, avec une animation musicale traditionnelle créant une ambiance conviviale. Les visiteurs pourront aussi découvrir une offre gourmande inspirée de pays d'origine des nouveaux arrivants, mettant en valeur la diversité culturelle présente à Saint-Pascal.

Vous êtes un nouvel arrivant 2025-2026? Inscrivez-vous en contactant le 418 492-2312, poste 0.



LA MARCHE AVEC PITOU

Le beau temps est enfin arrivé alors les périodes de marche avec pitou seront de plus en plus nombreuses. Lors de ces promenades, n'oubliez pas d'apporter avec vous les sacs pour ramasser les petites surprises laissées par votre chien. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de ramasser les besoins de votre chien autant chez vous que dans les lieux publics. C'est



une simple question de respect!

Selon le règlement 26-2000, vous devez vous procurer une licence pour votre chien au coût de 20 \$. Pour faire l'enregistrement de votre animal, vous n'avez qu'à passer à la réception de l'hôtel de ville. Lors de l'enregistrement, nous vous remettons un distributeur à sacs.

Publié par Ville de Saint-Pascal

465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2312

Courriel: hoteldeville@villestpascal.com

Site Internet: www.villeSaint-Pascal.com

Veillez noter que l'éditeur se réserve également le droit de choisir les articles qui seront publiés de même que de modifier certains textes.

Parutions de l'année 2026 : février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN: 1201-9305

Prochaine parution : **4 septembre 2026** - Date de tombée: **17 août 2026**

MARCHÉ DE L'EXPO

7 JUIN AU
8 NOVEMBRE
2026

15 À 20 EXPOSANTS | REPAS ET TERRASSE

MARCHÉS FERMIS
DIMANCHES 10 H - 14 H

JEUDIS APÉRO
25 JUIN - 27 AOÛT - 17 H - 20 H

ATELIERS ET CONFÉRENCES
14 JUIN • 12 JUILLET • 2 ET 30 AOÛT • 13 SEPTEMBRE • 11 OCTOBRE

PLACE DE L'EXPO
700 RUE TACHÉ, SAINT-PASCAL
MRC DE KAMOURASKA

Desjardins

PROGRAMMATION 2026 DE LA PLACE DE L'EXPO

La saison 2026 du **Marché de l'Expo** est officiellement commencée. C'est le moment d'en profiter!

Chaque dimanche, de 10 h à 14 h, du 7 juin au 8 novembre, la Place de l'Expo s'anime avec une belle variété de producteurs, transformateurs et artisans locaux.

C'est l'occasion parfaite de faire vos emplettes, découvrir des produits d'ici et passer un moment agréable dans une ambiance conviviale. Une vingtaine de kiosques vous attendent chaque semaine, en plus d'activités et de marchés thématiques qui viendront ponctuer la saison. Le Marché de l'Expo est votre incontournable du dimanche.

L'Atelier des savoirs Desjardins vous propose une programmation 2026 riche et accessible à tous! Conférences inspirantes et ateliers créatifs pour toute la famille vous attendent dans un espace unique dédié au partage des connaissances et au savoir-faire local.

Les places sont limitées : inscrivez-vous dès maintenant et laissez-vous inspirer!

Pour s'inscrire : placedelexpo.com/latelier-des-savoirs-desjardins

La programmation de l'Atelier des savoirs a été rendu possible grâce à la participation financière de Desjardins et de l'Entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska et du ministère de la Culture et des Communications



DEMANDE DE PERMIS

**Vous prévoyez réaliser
des travaux cet été?**

Que ce soit pour installer un cabanon, remplacer des fenêtres ou refaire votre toiture, il est important de vérifier si un permis est requis avant de commencer. Faire une demande à l'avance vous permet d'éviter les délais et les imprévus.

**N'attendez pas à la
dernière minute!**

VOUS PLANIFIEZ DES TRAVAUX ? FAITES VOTRE DEMANDE DE PERMIS DÈS MAINTENANT !

**Cabanon, fenêtres, ou toiture :
Un permis est requis.**

Contactez le Service de l'urbanisme
pour effectuer votre demande.

(418) 492-2312, poste 236

clajoie@villestpascal.com

ou faites-là en ligne !



IMPORTANT

**Veillez noter qu'aucune
délivrance de permis ne
sera possible du 20 au
31 juillet 2026.**

Saint-
pascal



RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

Séance ordinaire du 7 avril 2026

Lors de cette séance, Monsieur Francis Ouellet, conseiller, a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 427-2026 concernant les compteurs d'eau et Madame Josée Chouinard, conseillère a procédé au dépôt du projet de ce règlement.

Madame Isabelle Chouinard, conseillère, a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 428-2026 établissant le code d'éthique et de déontologie des élu·es et élu·es de la Ville de Saint-Pascal et a procédé à la présentation du projet de ce règlement.

Le conseil municipal a résolu :

- d'adopter le Règlement numéro 424-2026 sur la tarification des services en urbanisme.
- d'autoriser le paiement d'un montant total de 324 230 \$ au ministère de la Sécurité publique pour les services de la Sûreté du Québec.
- d'octroyer à Les Serres de la Rive inc. le contrat pour la fourniture, le montage, l'arrosage et l'entretien des arrangements floraux et des plates-bandes de la Ville au montant de 9 052,33 \$ incluant les taxes pour la saison estivale 2026.
- d'octroyer à Les Entreprises Myrroy inc. le contrat pour le balayage mécanisé des rues et des stationnements municipaux pour les années 2026, 2027 et 2028 au montant total de 106 995,75 \$ incluant les taxes.
- d'octroyer un contrat à Atelier Métal Fraser inc. pour procéder aux travaux de conformité du plancher de caillebotis de l'Actiflo à l'usine de traitement d'eau potable au coût de 14 872,57 \$ incluant les taxes.
- d'accorder un contrat à Armand St-Onge inc. pour la fourniture et l'installation de tuiles de tapis autocollantes au montant total de 17 325,58 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même le Règlement numéro 390-2023 modifiant le Règlement numéro 301-2017 décrétant des travaux d'agrandissement et de réaménagement du centre communautaire Robert-Côté afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 6 948 070 \$.
- de ratifier les termes du contrat de service à intervenir entre la Ville et CIMCO Réfrigération, une division des Industries Toromont ltée, pour la période du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2027 pour l'entretien du système de refroidissement du Centre sportif au montant de 14 165,60 \$ incluant les taxes.
- d'autoriser l'utilisation des services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion du territoire, des infrastructures et des équipements municipaux et de conclure une entente avec la Fédération québécoise des municipalités sur ce sujet.
- d'octroyer un mandat de services professionnels à la Fédération québécoise des municipalités pour réaliser une étude d'évaluation de la capacité résiduelle de l'usine d'épuration des eaux usées et d'attribuer un budget de 6 000 \$ excluant les taxes pour la réalisation du mandat.
- d'autoriser la directrice générale à signer la transaction et quittance soumise dans le dossier de cour numéro 250-22-004120-254 relativement à une réclamation déposée par Promutuel du Lac au Fleuve.
- de ratifier les termes de la transaction et quittance à intervenir avec 2646-1871 Québec inc. (Aménagement Benoît Leblond) et Stantec Experts-conseils ltée relativement au contrat pour la reconstruction des terrains de tennis.
- de ratifier les termes de l'entente intermunicipale de fourniture de services relative au camp de jour à intervenir avec la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.
- de ratifier les termes du contrat de vente à intervenir avec Excavation Stéphan Michaud (2025) inc. pour le lot numéro 6 623 396 du cadastre du Québec situé dans le parc industriel au coût de 18 837,46 \$ excluant les taxes.
- de ratifier les termes de la convention de bail à intervenir avec le Centre Accueil-Partage du Kamouraska fixant le loyer annuel à 11 258,35 \$ pour la période du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027 et établissant, pour la période du 1^{er} avril 2027 au 31 mars 2028, une augmentation annuelle du coût du loyer basé sur l'indice des prix à la consommation pour la province de Québec.
- de ratifier les termes de l'entente d'autorisation de passage à intervenir avec Monsieur Luc Paradis pour la période du 15 juin 2026 au 15 juin 2027.
- de ratifier les termes de l'entente d'autorisation de passage à intervenir avec Ferme Sofia inc. pour la période du 15 mai 2026 au 15 mai 2027.
- de ratifier les termes de l'entente d'autorisation de passage à intervenir avec 9511-2785 Québec inc. pour la période du 15 mai 2026 au 15 mai 2027.
- de désigner la municipalité de Mont-Carmel comme organisme responsable du projet de camp de jour aquatique municipal et d'autoriser le dépôt du projet dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale.
- d'embaucher Monsieur Félix Marquis Larocque au poste d'ouvrier d'entretien saisonnier au Service des travaux publics pour la période du 27 avril 2026 au 16 octobre 2026.
- d'autoriser l'embauche de Monsieur Léo Dionne à titre de pompier volontaire, catégorie pompier en formation, en date du 7 avril 2026.
- de déposer une demande d'aide financière à l'URLS du Bas-Saint-Laurent dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées pour l'embauche de ressources spécialisées pour le camp de jour.
- de demander à la MRC de Kamouraska, par le biais de l'Entente de développement culturel, un montant de 1 000 \$ pour le paiement des dépenses engendrées par l'activité de loisir culturel suivante, soit la tenue de sept ateliers et conférences variés donnés par des entreprises et des personnalités issues du monde culturel et agricole et de s'engager à défrayer minimalement 25 % de l'ensemble des dépenses du projet.
- de demander au gouvernement du Québec de bonifier les budgets du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) afin de permettre la réalisation d'un plus grand nombre de projets jugés prioritaires par les municipalités et de demander également au gouvernement de mieux tenir compte des réalités des petites municipalités rurales qui doivent entretenir un réseau routier important malgré une assiette fiscale limitée.
- de demander aux membres de la Commission parlementaire de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale d'introduire un amendement au projet de loi no 22 afin d'abroger l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lequel permettrait un allègement administratif aux MRC et municipalités dans le cadre de l'application de leur plan de protection des milieux humides et hydriques.
- de demander au gouvernement du Canada ainsi qu'à Postes Canada

de revoir et d'adapter la tarification applicable à la distribution postale des médias imprimés locaux, afin de tenir compte de leur rôle d'intérêt public et de leur contribution essentielle à la vie démocratique des collectivités, de demander que des mesures particulières, incluant une tarification préférentielle ou un programme de soutien spécifique, soient mis en place pour assurer la viabilité à long terme des médias d'information locaux imprimés, particulièrement en région et que la Ville de Saint-Pascal exprime son appui au maintien et au renforcement du journalisme local et régional, considérant celui-ci comme un service essentiel à la population.

- d'autoriser le versement d'une aide financière de 1 540 \$ à COSMOSS Kamouraska pour son projet d'appartement éducatif (ÉducAppart).
- d'autoriser le versement d'une aide financière de 3 000 \$ au comité Saint-Pascal, Ville en santé.
- d'autoriser le versement d'une aide financière de 2 000 \$ pour les Services Jeunesse La Travée de Saint-Pascal pour l'édition 2026.
- de proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

Séance extraordinaire du 13 avril 2026

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- de s'engager à participer au projet intitulé Mise sur pied d'un comité intermunicipal de coordination et d'optimisation des travaux publics, d'accepter d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme, d'accepter d'agir à titre d'organisme responsable du projet et d'autoriser le dépôt du projet dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale.
- d'octroyer un contrat de services professionnels à la firme Architecture Daniel Dumont inc. au montant de 19 804,44 \$ incluant les taxes pour réaliser une mise à jour du projet de réaménagement et d'agrandissement du Centre sportif incluant les coûts de construction en architecture.
- d'octroyer un mandat de services professionnels à la firme d'ingénieurs Stantec Experts-conseils ltée au montant de 10 922,62 \$ incluant les taxes pour réaliser l'analyse des besoins et des priorités ainsi que l'estimation du coût du projet de réaménagement et d'agrandissement du Centre sportif.

- d'autoriser la présentation du projet de réaménagement et d'agrandissement du Centre sportif au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.
- d'appuyer la demande d'aide financière déposée par Quartier-Jeunesse 1995 dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse (PAFIJ) 2026-2027 pour le projet Accessibilité universelle à la Maison des jeunes de Saint-Pascal.

**Louise St-Pierre, avocate, OMA
Greffière**
greffe@villestpascal.com



Prévention incendie
Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière et Saint-Pascal

Foyers extérieurs et feux d'artifices




Au printemps, avec le retour des activités extérieures, certaines pratiques peuvent augmenter les risques d'incendie si elles ne sont pas réalisées avec vigilance et dans le respect des règlements en vigueur.

Foyer extérieur

Les feux de foyer extérieur sont permis sur toutes les propriétés situées sur le territoire de la municipalité et doivent respecter les conditions suivantes :

<ul style="list-style-type: none">  S'assurer que la structure doit être construite en pierre, en briques ou en métal;  S'assurer que toutes ses faces doivent être fermées par des matériaux non combustibles ou par un pare-étincelles dont les ouvertures sont d'une dimension maximale d'un centimètre;  Garder le feu constamment sous surveillance d'une personne majeure et responsable du plein contrôle du brasier;  Utiliser comme matière combustible uniquement du bois séché non verni, non peint, ni traité;  Ne pas brûler : <ul style="list-style-type: none"> • de produits accélérants; • des déchets; • des matériaux de construction; • des biens meubles; • du bois traité; • des pneus ou autres matières à base de caoutchouc; • des produits dangereux ou polluants; • tout autre produit dont la combustion est prohibée par les lois et règlements en vigueur; 	<ul style="list-style-type: none">  S'assurer, avant son départ, de l'absence complète de flammes dans le foyer;  Ne pas allumer ou ne pas maintenir allumé tout feu si la vitesse du vent dépasse 20 km/h;  Disposer d'un extincteur conforme à proximité ou d'un seau d'eau et d'une pelle;  Respecter les distances minimales suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Trois mètres (3 m) de tout bâtiment incluant les galeries et patios attachés au bâtiment; • Trois mètres (3 m) de toute limite de propriété, de clôture, d'arbre ou de haie ou tout autre matériau combustible; • Six mètres (6 m) de tout contenant, réservoir ou bouteille contenant du gaz ou liquide inflammable.
---	---



Feux d'artifices domestiques

-  En raison des risques élevés qu'ils présentent, l'utilisation de feux d'artifices est interdite par le règlement sur les nuisances. Il est donc strictement défendu aux citoyen(-nes) d'utiliser des pièces pyrotechniques à usage domestique sur l'ensemble du territoire.
-  Le dépôt de tisons ou de particules peut s'étendre sur une vaste zone et sur de longues distances, entraînant un risque élevé d'incendie dans les boisés et sur les surfaces combustibles comme les champs ou les pelouses.

Pour plus d'information, consultez votre service incendie

INFORMATIONS IMPORTANTES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants ménagers aura lieu le **25 juin** prochain. Veuillez noter que les pneus et les matériaux de construction ne sont pas acceptés. Nous vous invitons à prendre connaissance de la liste détaillée des articles acceptés disponible sur le calendrier de collecte.

RÈGLEMENT SUR L'ARROSAGE

Dans le règlement municipal, les périodes d'arrosage sont spécifiées de la façon suivante : l'utilisation de l'eau d'aqueduc municipal pour fins d'arrosage de pelouse, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendue durant la période **du 1^{er} juin au 1^{er} septembre** de chaque année à l'exception des périodes suivantes :

Entre 20 h et 22 h :

- Numéros de portes pairs : mardi, jeudi et samedi
- Numéros de portes impairs : mercredi, vendredi et dimanche

La Ville de Saint-Pascal participe à un programme d'économie d'eau potable. Il est donc fortement conseillé d'utiliser des barils de pluie pour l'arrosage.

Prenez note qu'il est, en tout temps, interdit d'utiliser l'eau potable pour effectuer, à l'aide d'un boyau d'arrosage, le lavage des entrées publiques et privées.

Quiconque contrevient aux dispositions du règlement 27-2000 est passible d'une amende pouvant varier entre 50 \$ et 2 000 \$. Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration.

L'eau, c'est important... prenons-en soin.

PERMIS POUR NOUVELLE PELOUSE

Il est possible pour tout contribuable qui installe ou ensemence une nouvelle pelouse, d'obtenir un permis de

la Ville, afin de procéder à l'arrosage aux heures précitées pendant une durée de quinze (15) jours consécutifs après le début des travaux d'ensemencement ou de pose de tourbe. Il est donc important de spécifier la date du début de l'arrosage. Toutefois, l'arrosage permis devra être limité à la superficie de terrain couverte par la nouvelle pelouse. Vous pouvez faire votre demande par courriel au **travauxpublics@villestpascal.com** ou par téléphone **418 492-2312 poste 400**.

Bernard Tanguay, directeur
Service des travaux publics

AVEZ-VOUS VÉRIFIÉ VOTRE CLAPET?

Saviez-vous qu'un règlement municipal oblige l'installation d'un clapet anti-retour dans certaines situations? Cette exigence vise à protéger votre résidence contre les refoulements d'égout, lors d'une surcharge du réseau.

Le clapet, généralement installé au sous-sol, empêche les eaux usées de remonter dans votre maison. Sans cet équipement, ou s'il est défectueux, les conséquences peuvent être importantes et coûteuses.

Le règlement municipal exige la présence d'un clapet conforme pour les installations concernées. Le propriétaire doit s'assurer qu'il est en bon état et accessible en tout temps.

Prendre quelques minutes pour vérifier votre clapet ou le faire inspecter peut vous éviter bien des désagréments.

À noter que si le clapet n'est pas installé ou s'il est mal entretenu, la municipalité ne peut être tenue responsable des dommages causés par un refoulement d'égout.

En résumé, un clapet conforme et bien entretenu constitue une protection essentielle pour votre maison. Et si vous prenez le temps de le vérifier dès aujourd'hui?

PÉRIODE D'ARROSAGE

DU 1 JUIN AU 1 SEPTEMBRE

Entre 20h et 22h, selon l'horaire suivant:

1

Numéros de portes impairs:

Mercredi
Vendredi
Dimanche

2

Numéro de portes pairs:

Mardi
Jeudi
Samedi

PSSST!

Récolter l'eau de pluie à l'aide d'un baril est une belle option environnementale à faible coût!

Vous aimeriez avoir un permis ?

Contactez-nous au (418) 492-2312 #400

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

DU 25 JUIN 2026

ASSUREZ-VOUS DE N'Y DÉPOSER QUE DES MATIÈRES ACCEPTÉES.

ACCEPTÉES:

- Matelas, divans, fauteuils et mobiliers
- Plastiques rigides
- Tapis, toiles, tuyaux (pliés ou roulés)

Regroupez bien tout vos encombrants pour faciliter la collecte !

REFUSÉES:

- Appareils réfrigérants
- Matériaux de construction (bois, métal, gypse, bardeaux d'asphalte)
- Porcelaines et céramiques (Cuvette de toilette, évier, comptoir)
- Objets coupants et cassants (miroir, fenêtre, ampoule)
- Résidus domestiques dangereux (bonbonne, peinture)

PSSST!

L'Écocentre situé au 236, avenue du Parc, accepte certaines de ces matières sans frais !

Une question ou un problème?

Contactez-nous au (418) 492-2312 #400

DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

D'abord vous rappeler que votre bibliothèque municipale est un service entièrement gratuit offert à tous les citoyens de Saint-Pascal. L'inscription à la bibliothèque vous donne le droit d'emprunter 4 livres, pour une période de 28 jours, avec possibilité de renouvellement.

Comme nous faisons partie du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, vous avez également accès à des demandes spéciales pour les livres que nous ne possédons pas dans nos rayons.

Pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque, vous avez accès à la salle Multi du Centre socioculturel et son inventaire de jeux de société et de jouets, permettant de passer un bon moment en famille.

Heures d'ouverture :

Mardi, de 13 h 30 à 15 h Mercredi, de 19 h à 20 h 30

Jeudi, de 15 h 30 à 17 h Samedi, de 9 h 30 à 11 h 30

Un horaire plus restreint vous sera offert pendant l'été, soit les mardis et mercredis seulement. Nouveauté cette année, l'horaire d'été sera disponible du 1^{er} juillet au 30 août, donc pas de fermeture complète au mois d'août. Nous avons pris cette décision pour faire plaisir à toute la clientèle mais surtout pour permettre aux jeunes de ne pas perdre leur habitude de lecture au cours de l'été étant donné qu'ils n'ont pas accès à la bibliothèque scolaire.

C'est pourquoi nous avons inscrit notre bibliothèque au concours de lecture d'été offert par notre réseau. Le concours s'adresse aux jeunes du primaire et les invite à fréquenter régulièrement la bibliothèque. Un thème sera développé et un tirage de prix sera fait à la fin de l'été.

Prochaines activités :

17 juin, de 19 h 30 à 21 h : soirée Jeux de société; venez jouer avec la famille ou des amis, un animateur sera sur place pour vous faire connaître de nouveaux jeux.

20 juin, de 10 h à 11 h 30 : Heure du conte et atelier sur le plaisir de planter et récolter. Âge recommandé : 4 à 7 ans.

Une naissance, un livre

Nous vous rappelons que chaque enfant de moins de 2 ans reçoit un sac cadeau lors de son inscription à la bibliothèque. Nous avons une grande collection de livres pour enfants incluant des livres cartonnés pour les tout-petits.

Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent

Nous vous invitons à consulter le réseau (reseaubibliobl.qc.ca) afin de connaître tous les services que votre inscription vous offre : prêt numérique, Libby (accès gratuit à plus de 6 326 revues), Bibli Odysée (livres adaptés aux enfants et ados atteints de troubles d'apprentissage), Biblio-Santé, Généalogie Québec.

Tous ces services sont entièrement gratuits, vous n'avez qu'à être membre d'une bibliothèque.

Donc bienvenue à tous et BONNE LECTURE!

P.S. Une chute à livres devant le Centre socioculturel vous permet maintenant de rapporter vos livres hors des heures d'ouverture.

PROGRAMMATION
Y FAIT «SHOW» SOUS LE GAZEBO DESJARDINS

MERCREDI 8 JUILLET, 19H
LES APPROXIMATIVES

MERCREDI 15 JUILLET, 19H
ROCK ON

MERCREDI 5 AOÛT, 19H

PICKLEBALL
HORAIRE
DU 18 mai au 6 août

LUNDI 9 h à 11 h 13 h à 15 h	MARDI 9 h à 11 h 13 h à 15 h 18 h à 19 h 30
MERCREDI 9 h à 11 h 13 h à 15 h 18 h à 19 h 30	JEUDI 9 h à 11 h 13 h à 15 h

CENTRE SPORTIF DE SAINT-PASCAL



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le festival Bonjour la visite tiendra ses activités du 30 juillet au 2 août inclusivement sous la présidence de monsieur Emile Alain.

Comme à chaque année, nous avons beaucoup de matériel à transporter sur le site.

Nous disposons des véhicules et remorques pour le transport, mais nous avons toujours besoin de bénévoles afin de faciliter et accélérer les différentes installations.

Nous avons également divers travaux à exécuter sur le site pour le bon fonctionnement du festival.

Le transport du matériel débutera mardi le 28 juillet à compter de 10 h et se poursuivra les journées suivantes au besoin.

- Démontage le lundi 3 août à compter de 8 h.
- Nous avons également besoin à la billetterie durant le festival.

Inscrivez ces dates à votre agenda et contactez-nous à info@festivalbonjourlavisite.com

Gérald Pelletier, responsable technique

OFFRE D'EMPLOI

Guide animateur.trice à l'église de Saint-Pascal

La visite des églises et la reconnaissance de notre patrimoine religieux sont des activités importantes pour comprendre notre histoire et notre identité. Les églises sont des lieux de culte, mais aussi des témoignages de notre passé et de nos valeurs.

Tu es âgé(e) entre 15 et 30 ans, tu as une belle personnalité, de l'entregent et une bonne capacité à communiquer, nous avons un emploi pour toi :

- accueillir les visiteurs;
- expliquer la riche histoire de l'église et son architecture particulière.

Durée de l'emploi :

8 semaines commençant le 23 juin 2026

30 heures/semaine

Taux horaire : 18,10 \$/heure

Une formation sera donnée au début de l'emploi

Tu es intéressé(e) ou pour informations, contacte :

Adrien Ouellet au 418 508-1374 ou

Par courriel : adrienou@hotmail.com



PRODUITS CONSIGNÉS POUR LE CPA

Il est toujours possible de nous apporter vos produits consignés pour notre financement

**Chez Andrée-Anne : au 870, rue Desjardins
Saint-Pascal**

**Chez Marlène : au 192A, route 230 Ouest
Saint-Philippe-de-Néri**



DES NOUVELLES DE L'APHK

Cet été, l'APHK ralentira ses activités durant les vacances de la construction, mais comme vous le constaterez, nous restons actifs une bonne partie de l'été!

VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉ AU



Souper bénéfice de l'APHK

16 JUN 2026
AU RESTO-PUB
SERVICE DE 17H00 OU DE 19H30
PRIX DU BILLET : 30.00\$
RÉSERVATION OBLIGATOIRE À L'APHK : 418 492-7149 POSTE 3

MENU:

POTAGE : POTAGE AUX LÉGUMES

CHOIX 1 : BURGER DE POULET CROUSTILLANT CÉSAR SERVI AVEC FRITES

CHOIX 2 : FEUILLETÉ DE LA MER SERVI AVEC SALADE

DESSERT : CHOU À LA CRÈME

CAFÉ/ THÉ INCLUS

SAINT-PASCAL 535 boul. Hébert, Saint-Pascal

Vous êtes tous et toutes les bienvenus pour appuyer une bonne cause!

Assemblée générale annuelle (AGA)

Cette année, notre AGA aura lieu le 30 juin, à 19 h, dans nos bureaux au 655, rue Taché. Il est toujours temps de vous procurer votre carte de membre! C'est l'occasion de faire le bilan de la dernière année, de vous présenter notre plan d'action pour la prochaine année et d'élire les nouveaux administrateurs et administratrices.

Marché public de Saint-Pascal

Vous aurez l'occasion de rencontrer nos bénévoles et nos membres lors du marché public cet été! Vous pourrez vous procurer les produits artisanaux conçus dans nos ateliers le 21 et 28 juin, les 2, 9 et 30 août, de même que les 6 et 13 septembre. C'est toujours une fierté de vous présenter nos réalisations et d'échanger avec vous.



Les résidus de tonte, loin d'être un déchet!

Au Québec, les résidus de gazon peuvent représenter jusqu'à 50 % des déchets résidentiels enfouis durant l'été.

MAIS SAVIEZ-VOUS que ces résidus de tonte contiennent de l'azote, du phosphore et du potassium, des éléments nutritifs importants pour votre terrain ?

OSEZ L'HERBICYCLAGE

C'est simple: on retire le sac de la tondeuse et on tond !
Le gazon coupé laissé sur place se décompose en 24 à 48 heures et nourrit le sol... gratuitement et sans efforts !

DES PETITS TRUCS POUR QUE ÇA SE PASSE BIEN



- Quand le gazon atteint environs 10 cm, on le coupe de $\frac{1}{3}$ de sa hauteur
- Quand le gazon est *vraiment* trop long, ça peut étouffer la pelouse. Alors, il vaut mieux ramasser les résidus.

... Mais hors de question de les jeter!

On passe un léger coup de rateau pour faire des petits tas, qu'on utilise comme paillis dans le jardin, les plate-bandes, ou au pied des arbres.



Mettre les résidus de gazon à la poubelle, c'est littéralement jeter notre argent. On peut faire mieux !

Pour tout savoir: co-eco.org/pelouse-durable



REDONNER LE CACHET D'ANTAN AUX MAISONS ANCIENNES

Au cours des prochaines semaines, la MRC de Kamouraska présentera des esquisses de rénovation pour illustrer qu'il est possible de redonner le cachet d'antan aux maisons anciennes, en utilisant des matériaux contemporains. Inspirez-vous !



Au revoir papier brique !

- Ce qui saute d'abord aux yeux, c'est le remplacement du papier brique par un revêtement horizontal en bois ou en fibre de bois.
- Aussi, le remplacement des fenêtres par des fenêtres à guillotine de type traditionnel.
- Et l'ajout d'un solarium et d'une pergola.
- Des travaux d'envergure !

NB : Il reste quelques esquisses à réaliser. Pour participer, vous devez envoyer une photo de votre maison et indiquer les travaux que vous souhaitez y faire à l'adresse suivante jmaguire@mrckamouraska.com. Si votre projet est retenu, vous devrez défrayer 100\$ et permettre que votre esquisse soit diffusée. Faites-vite si cela vous intéresse!

HISTOIRE DE SALMONIDÉS!

Depuis le 16 avril dernier, les élèves de 2^e secondaire de l'école secondaire Chanoine-Beudet ont accueilli dans leur classe de science des ombles de fontaine (truites mouchetées). Depuis ce moment, les élèves s'occupent des poissons en nettoyant et en entretenant leur aquarium, en les nourrissant et en veillant à ce que tous les paramètres de l'aquarium soient idéaux pour la croissance et le développement de cette espèce. De plus, les élèves ont eu la chance d'avoir la visite de Monsieur Émile d'OBAKIR qui est venu nous partager ces connaissances du cycle de vie de l'omble de fontaine. Cette activité fût très enrichissante pour les élèves et a permis de revenir sur plusieurs concepts abordés au cours de l'année.

Au mois de juin, les élèves de 2^e secondaire se déplaceront au camp Richelieu de Saint-Pascal. Ils auront alors la chance de participer à la remise à l'eau des poissons dans la rivière Kamouraska.

Merci à nos partenaires financiers qui rendent ce projet possible : les Caisses Desjardins du Kamouraska, Héritage Faune (FédéCP), la Fondation Richelieu International, ainsi que la Ville de Saint-Pascal.



ET SI ON ÉCOUTAIT
LE SAUMON

CONTRIBUTION VOLONTAIRE

SAINT-PACÔME - 18 JUIN 2026 - 19H00
CINÉMA LOUISE

LES MONTANTS AMASSÉS SERONT REMIS EN PART ÉGALEMENT À OBAKIR ET LA FONDATION SALMON DE LA PQSA



DES NOUVELLES DE QUARTIER-JEUNESSE 1995

Déjà l'été! Il est maintenant le temps de vous inscrire pour notre programmation de l'été 2026. Tu veux savoir ce qui va se passer?

Viens nous voir sur nos heures d'ouverture et nous allons t'expliquer comment tu dois faire pour t'inscrire. Fais vite, car nous avons des places limitées pour certaines activités.

La Maison des jeunes a été présente à la 3^e édition de l'Espace famille de Sainte-Hélène. De belles activités avaient été organisées et nous nous sommes bien amusés. Nous avons aussi participé au marché aux puces du 23 mai dernier organisé par la Ville de Saint-Pascal.

À mettre dans votre agenda, notre assemblée générale annuelle, le lundi 22 juin 2026, à 17 h, dans nos locaux. Allez voir notre page Facebook pour vous inscrire.

Vous avez des questions, vous pouvez nous joindre par courriel : mdjstpasca@globetrotter.net il nous fera plaisir de vous répondre.

Continuer à suivre notre programmation sur notre page Facebook Quartier-Jeunesse 1995 et sur notre site Internet www.mdjstpasca.ca.

Caroline Beaulieu
intervenante, responsable de l'animation
Maison des jeunes de Saint-Pascal
418 492-9002



Course aux couleurs Espace Famille 16 mai 2026



Marché aux puces 23 mai 2026

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE SAINT-PASCAL

- Pour nos archives et pour un projet futur, nous souhaitons avoir la liste des personnes qui ont fait des œuvres artistiques, littéraires, musicales ou autres créations. Exemple : livre, peinture, artisanat, pièces de théâtre, etc. Contactez-nous par courriel : sohige@videotron.ca, par téléphone 418 4921574 ou en personne au bureau.
- Vous avez le goût de connaître vos ancêtres, nous pouvons vous aider grâce à nos bases de données, répertoires généalogiques, au moins 10 000 cartes mortuaires (avec photos et renseignements sur les familles) et plus.
- L'horaire d'ouverture pour l'été : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h.
- Nous vous souhaitons un bel été et profitez-en pour visiter notre patrimoine, nos musées et nos lieux historiques.

REJOINS
 NOTRE
 COMMUNAUTÉ

projektion

Pour devenir membre,
 c'est facile et gratuit!

- Tu veux contribuer à l'amélioration de Projektion en donnant ton avis, tes idées...?
- Tu veux participer à des événements spécifiques?
- Tu veux recevoir des informations sur nos activités, événements...?



418 371-1377
info@projektion16-35.ca

Ensemble, on est plus fort!



LE CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-PASCAL

L'année Fermière tire à sa fin... mais pas complètement. Même si nos activités régulières sont en pause pendant l'été, le Cercle de Fermières de Saint-Pascal sera présent au Marché de l'Expo le 28 juin, 16 août, 13 septembre et 11 octobre. Nous serons aussi présentes, avec les autres cercles du comté Kamouraska à l'Exposition agricole du 23 au 26 juillet. Il nous fera plaisir de vous accueillir. Retour à nos activités régulières le 8 septembre. Pour toute information vous pouvez communiquer avec Léonie Dionne, présidente au 438 405-7018 ou Françoise Carrière, vice-présidente au 581 748-3642.

INVITATION DE L'UNITÉ DOMRÉMY

L'Unité Domrémy de Saint-Pascal vous invite à leur souper dansant de la Fête des Pères, le dimanche 21 juin 2026, dès 16 h, au Centre socioculturel de Saint-Pascal, préparé par Réjeanne et Gaston St-Pierre au coût de 25 \$ avec la musique de Sylvie.

Bienvenue à tous!

RÉSERVATION :

Gisèle Chamberland, présidente 418 492-3626
Réjeanne St-Pierre, vice-présidente 418 492-3621

Souper des Chevaliers de Colomb

Billets en vente auprès des membres

#0500

Bienvenue
Souper BBQ
pour emporter

Vous récupérez votre poulet dans le Stationnement de l'École Chanoine-Beaudet à Saint-Pascal

Le 29 août 2026 entre 17h et 18h au coût de 22\$
Poulet préparé par Sylvain Lemieux

Commandité par
JLD-LAGUE **JOHN DEERE**

INFORMATIONS
 Gaston 418 492-3621

Besoin d'accompagnement pour un retour en emploi?

Services d'aide à l'emploi Kamouraska peut vous aider.

Service gratuit, possibilité d'allocation dans certains cas.



555, rue Hudon
 Saint-Pascal G0L 3Y0
 (sur rendez-vous)

1011, 6^e avenue Pilote
 La Pocatière G0R 1Z0

Pour information:
 418 856-4288, poste 202

Avec la participation financière de:



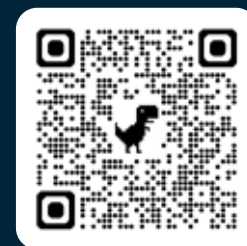
VENTE ITINÉRANTE INTERDITE

Refusez toute sollicitation concernant ces produits et services

- Chauffage** ou **climatisation**
- Décontamination** ou **isolation**
- Financement** ou **location à long terme**



Pour en savoir plus



Quebec.ca/vente-itinerante



489, av. D'Anjou
Saint-Pascal
418 308-1489



Riche en
expertises

mallette.ca

Carolyne Thériault, CPA auditrice
carolyne.theriault@mallette.ca

Jessy St-Onge-Lemieux, CPA auditrice
jessy.lemieux@mallette.ca

Pascal Briand, CPA auditeur
pascal.briand@mallette.ca

La Pocatière : 418-856-2690
St-Pascal : 418-492-3515

MALLETTE



Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430 • Téléc. : 418 492-2832



ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage

vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375



Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
PHARMACIENNES

HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 20 h Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 13 h

555, rue Taché, Saint-Pascal 418 492-1234

Notre Kamouraska, on l'aime et on en prend soin!



✓ Équipements à la FINE POINTE de la technologie
✓ Techniciens CERTIFIÉS ✓ Travaux GARANTIS À VIE

- Carrosserie • Mécanique et alignement
- Redressement de châssis avec système 3D
- Esthétique automobile (nettoyage int. et ext.)
- Traitement antirouille

enterprise 216, rue Rochette, Saint-Pascal



HÉLAINE PETTIGREW
Conseillère en publicité
418 492-2706 poste 108
helaine@leplacoteux.com

491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

WWW.LEPLACOTEUX.COM



Vous aimeriez devenir
membre **gratuitement?**

Louis Turbide
418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com

@gensdaffairesdesaintpascal

TES ESSENTIELS POUR L'ENTRETIEN DU TERRAIN.

CONSULTE LA CIRCULAIRE
D'OUTILLAGE DU MOIS

CAMILLEDUMAIS.COM



Unoria
Coopérative

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal

418 492-2347

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.



Restez informé et ne manquez rien de l'actualité en vous **inscrivant** à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD